

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 – 07 76 11 53 21
snpes.paca@gmail.com

Quand la mobilisation d'une équipe et les alertes du SNPES-PJJ-FSU portent leur fruit

- Le Cef PJJ des cèdres à Marseille -

Lors d'une audience en octobre 2021 avec la Direction Interrégionale, appuyés d'une délégation de l'équipe, nous avons dénoncé les différents dysfonctionnements du Cef des Cèdres en lien avec une gestion des personnels maltraitante. Un tract régional avait été produit dans ce sens. La DIR semblait découvrir la situation extrêmement dégradée de ce service, tant pour la prise en charge des jeunes que pour le traitement qui était réservé aux professionnel.les. Le constat d'une absence de communication, entre la direction du service, la direction territoriale et la direction interrégionale est apparu de manière manifeste.

Après une audience tendue, la suspension actée par la DIR a été quasi immédiate.

Le protocole suivant a été mis en place dans la foulée pour envisager la réouverture du service en janvier.

- ✓ 15 jours d'accompagnement d'équipe
- ✓ « Coaching » des cadres, car la DIR n'a rien trouvé de mieux.
- ✓ Entretiens individuels menés par la DT et une RUE. Nous avons interpellé la Dir sur la présence de la Rue à ces entretiens. Au final, ces moments n'ont pas été complètement satisfaisants pour certain.es professionnel.l.e.s, comme on pouvait s'y attendre dans cette configuration. Certain.nes se sont senti.es tenu.es pour responsables de la dégradation des conditions de travail.
- ✓ Cellule de veille organisée par la DIR et la DT (une rencontre mensuelle a été mise en place pour faire le point sur la situation avec une reprise de l'activité progressive, en améliorant les outils et en restant vigilants).
- ✓ Travaux (Peinture, changement de la chambre de classe avec matériel, achat d'un congélateur, installation d'une borne électrique pour la voiture électrique, installation d'une porte d'entrée, achat



d'armoires pour les chambres et de tables de chevet... changement du carrelage dans la salle de réunion, changement des fenêtres et des volets...)

Après 15 jours d'accompagnement d'équipe et de tentative de la DIR de permettre aux professionnel.l.e.s de re-constituer une équipe dévastée, le CEF a donc ré-ouvert début janvier. Mais le niveau de vigilance n'a sans doute pas été à la hauteur des besoins. Comme nous l'avions craint, les pressions des cadres en place n'ont pu être endiguées. Nous avons, dès lors, de nouveau alerté, interpellé et accompagné individuellement certain.nes professionnel.les auprès de la DT, sans avoir, dans un premier temps, le sentiment que les collègues étaient entendu.es.

Après plusieurs mois de stress et de pressions, l'organisation a été modifiée. Tout d'abord, la DT a pris la direction d'intérim, puis La DIR nous a affirmés que la directrice ne reprendrait pas ses fonctions sur cet établissement et, en outre, une Rue a été missionnée sur sa demande au SE-EPM. La seule Rue restante s'est vu attribuer de nouvelles missions par le DT afin de la décharger, en partie, de la gestion de l'équipe. Entre temps, une RUE contractuelle a été recrutée. Un climat propice et serein, propre à l'action éducative auprès des jeunes confiés dans un collectif d'hébergement, semble être revenu. La bienveillance et la confiance sont devenues deux notions fondamentales pour l'équipe, ce qui vient illustrer ce besoin massif d'être traité.es comme des professionnel.les véritablement.

Nous déplorons encore une fois que les multiples alertes de cette équipe n'aient pas été entendues à temps et qu'il a fallu pousser la Dir et la Dt dans leur retranchement après des mois de souffrances professionnelles et de dysfonctionnements institutionnels importants. Les problèmes avaient pourtant été dénoncés bien en amont. Est-il nécessaire de rappeler qu'une équipe de professionnel.les de l'action éducative ne peut fonctionner, prendre en charge, exercer ses missions, sans confiance et sans respect des places et des fonctions de chacun.e ? Pourquoi remettre sans cesse en cause ces engagements ? La notion d'équipe pluridisciplinaire doit véritablement être incarnée dans un projet d'équipe qui permet à chacun et chacune d'avoir sa place sans être sous le contrôle permanent des cadres ?

Après nos interpellations, le traitement de la DT et de la DIR de cette situation, a, in fine, permis une véritable prise de conscience des graves dysfonctionnements dans les lignes hiérarchiques. Si les alertes des professionnel.les avaient été prises en compte dès le départ, nous aurions pu éviter de la souffrance à certaines professionnel.l.es qui ont été fragilisés.es et qui ont perdu complètement confiance en eux, elles, en l'institution même.

Si nous pouvons considérer qu'aujourd'hui les dysfonctionnements ont été traités, la vigilance reste de mise.

Marseille, le 1^{er} mai 2022